



ONU HABITAT
POUR UN MEILLEUR AVENIR URBAIN

TABLE DES MATIÈRES Message du Secrétaire Général 2 **Preface** 3 Introduction 5 Chapitre 1 2010 - l'année des mutations 8 Chapitre 2 Comment nous intervenons dans un monde en pleine urbanisation 14 Chapitre 3 Les équipements urbains 36 La puissance de l'effet de levier au service du financement de l'habitat 42 Chapitre 5 A l'écoute et la main tendue 50 **Chapitre 6** Ressources et dépenses 60



MESSAGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

'urbanisation s'affirme de plus en plus comme l'une des grandes priorités en matière de développement. La population mondiale devient toujours plus urbaine, avec déjà 52 pour cent de l'humanité vivant dans les villes. Il est prévu que vers 2030, cette proportion va passer à 60 pour cent, 93 pour cent de la croissance démographique devant se produire dans les zones urbaines des pays en développement.



Cela signifie que les politiques urbaines nous donnent une bonne occasion de nous préoccuper du développement dans ses dimensions les plus larges telles que l'emploi, la sécurité, l'exclusion sociale, la fourniture de services élémentaires, l'inégalité hommes-femmes, le changement climatique et la protection de l'environnement.

Les institutions spécialisées dans le développement, les banques, les fondations, les organismes d'aide, le secteur privé et les organisations non-gouvernementales semblent sensibles à cette évolution marquante. Plus que jamais, ils intègrent la problématique urbaine à leurs projets et leurs stratégies. Et de plus en plus de villes commencent à comprendre la dimension majeure que représente pour elles le changement climatique.

ONU-HABITAT, l'institution des Nations Unies qui a pour mission de collaborer avec les collectivités locales et les municipalités, a en 2010 renforcé son travail dans les domaines du plaidoyer, des politiques publiques et des opérations sur le terrain.

Cette organisation a aidé à la reconstruction de milliers de logements et d'existences individuelles et dans des situations de fin de conflit comme en Afghanistan, en Irak et en Somalie, ou suite à des catastrophes comme au Pakistan et au Myanmar, sans oublier Haïti au lendemain du plus grave tremblement de terre jamais enregistré dans la région. Comme les populations affectées par les conflits ou les catastrophes trouvent de plus en plus refuge en ville, ce type de mission va probablement devenir plus important.

L'Exposition universelle de Shanghai aura été l'un des grands événements de l'année passée. Sur le thème « Meilleure ville, meilleure vie »,

elle nous aura permis de toucher des millions de visiteurs, de responsables des politiques publiques et de citoyens ordinaires, avec à leur intention deux grands messages concernant notre avenir urbain. Tout d'abord, il faut nous préparer à l'urbanisation, au lieu d'en avoir peur. Ensuite, il appartient aux villes de mieux anticiper les enjeux du changement climatique, puisque ce sont elles qui concentrent la majeure partie des populations les plus exposées aux catastrophes naturelles.

Le thème retenu pour le pavillon des Nations Unies à l'Exposition de Shanghai, « Une seule Terre, une seule ONU », a mis en relief les diverses façons dont nos institutions spécialisées collaborent entre elles en faveur d'un avenir « durable » et équitable pour tous. Les efforts que déploie ONU-HABITAT pour bâtir des villes plus sûres, plus vivables et socialement moins divisées jouent un rôle crucial dans ce contexte, comme le montre le présent rapport annuel. Je remercie tous nos partenaires pour leur soutien et je serai heureux d'œuvrer encore avec eux pour un avenir urbain « durable ».

Ban Ki-moon

Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies

3

PRÉFACE

haque ville est comme notre planète Terre: un espace à partager. Nous nous déplaçons, nous apprécions l'environnement bâti ou naturel, et nous créons du lien social – à travers les frontières ou en traversant la rue, en fonction du moment et des occasions. La moitié de l'humanité vivant désormais en ville, la ville est devenue un puissant catalyseur : le creuset des dignités individuelles,

sociales et civiques qui, des façons les plus diverses, nourrissent l'épanouissement humain à travers le monde.

Le problème, c'est que ce plus élémentaire des espaces partagés reste hors de portée à tant d'entre nous, dans tant de villes grandes et moins grandes dans le monde entier. Non seulement l'espace, mais aussi les occasions qui s'y attachent. Ils sont des millions à avoir vu leur rue rasée par une catastrophe naturelle ou d'origine humaine – inondations, tsunamis, tremblement de terre, guerre ou conflit civil. Ils sont des centaines de millions à se trouver privés de véritables rues dans les conditions lamentables qui sont celles des taudis. Et ils sont encore trop nombreux à ne trouver dans la rue que le seul lieu de résidence qui leur soit accessible, et leur ultime indignité, étant trop pauvres pour pouvoir s'assurer du plus élémentaire abri de fortune.

Pour les plus favorisés d'entre nous, la rue est aussi l'endroit où, à notre corps défendant, nous avons en partage les retombées les moins acceptables d'un modèle de développement contestable. Nous risquons notre sécurité lorsque nous traversons des carrefours mal conçus, ou lorsque des inégalités trop prononcées entretiennent la délinquance. Nous gaspillons des ressources en énergies non renouvelables au milieu de la circulation, et un



temps précieux dans les transports en commun, en raison des carences de l'urbanisme. Nous respirons les gaz toxiques rejetés par les véhicules à moteur ou les déchets non enlevés. Dans nos rues, nous polluons l'atmosphère au point de modifier les mécanismes du climat tout autour de notre planète, et de la façon la plus dangereuse.

Des plus démunis aux plus favorisés, tous ces aspects des villes en ce début du 21e siècle font partie intégrante du mandat d'ONU-HABITAT : la promotion du développement durable en milieu urbain. Nous nous attaquons aux causes profondes des bidonvilles et nous réduisons la pauvreté. Nous favorisons un meilleur accès au logement, à l'eau, à l'assainissement, aux transports et aux sources d'énergie nouvelles. Nous mettons à jour les systèmes fonciers pour favoriser le lien social à travers un urbanisme de meilleure qualité. Nous faisons campagne en faveur de villes plus sûres tout en promouvant les instruments et les méthodes les mieux adaptés. Les pays devenant plus prospères, les villes prennent des configurations nouvelles et toujours plus complexes. A ce stade, nous conseillons aux pouvoirs publics les cadres législatifs et règlementaires et les grandes lignes des politiques publiques qui leur permettront de faciliter l'avènement d'un développement urbain « durable ». Nous renforcons les moyens qui sont les leurs de profiter au mieux des nouvelles occasions que l'urbanisation offre à tous.

Ce qui donne à ONU-HABITAT son caractère unique, ce n'est pas seulement qu'il s'agit de l'institution des Nations Unies qui se consacre exclusivement à tout ce qui touche à la ville. Nous sommes uniques dans la mesure où, dans notre recherche du développement urbain « durable »,

nous collaborons avec toute la gamme des parties prenantes. Cela comprend non seulement les gouvernements et les collectivités locales, mais aussi les milieux d'affaires, les organisations non-gouvernementales et même les groupes de jeunes à l'échelon local. Nous reconnaissons et nous favorisons la contribution qu'apportent les femmes et les jeunes à la vie urbaine. Grâce à nous, ils ont leur mot à dire dans la gouvernance de nos villes, au même titre que toutes autres parties prenantes. Nous soutenons la réinvention de l'urbanisme face aux menaces majeures qui pèsent sur l'avenir de nos villes, comme l'exclusion sociale et les bouleversements du climat.

En fin de compte, nos rues ne sont que ce que nous voulons qu'elles soient. C'est pourquoi nous devons mieux les maîtriser, où qu'elles soient. Si difficiles que puissent être les conditions locales, il nous appartient de rétablir, d'entretenir et de redéployer ce qui est devenu le lieu privilégié où s'épanouit l'humanité. Telle est la mission éminente qui incombe à ONU-HABITAT.

Le présent rapport détaille les acquis principaux d'ONU-HABITAT au cours de l'année 2010. Ils comprennent toute une gamme de projets qui vont du terrain aux activités normatives, de la reconstruction suite aux conflits ou aux catastrophes jusqu'à l'urbanisme et à l'adaptation au changement climatique. Nous abordons la reconstruction sous tous ses aspects : matérielle en Haïti, sociale en Afghanistan, socio-économique en Irak. Nous rétablissons la paix lorsque nous pourvoyons aux besoins des réfugiés et déplacés en Somalie. Nous préservons la paix lorsque nous améliorons les systèmes fonciers dans les pays qui se relèvent de conflits civils, comme le Soudan-Sud, la République démocratique du Congo ou le Liberia. Nous bâtissons des communautés plus solides lorsque nous nouons des partenariats pour lutter contre la pauvreté dans 30 villes grandes et moins grandes au Bangladesh. Nous préparons l'avènement de communautés socialement plus « durables » lorsque nous appuyons les jeunes gens issus de milieux défavorisés qui lancent des projets d'amélioration des taudis à travers le monde. Nous favorisons un urbanisme plus éclairé lorsque nous établissons des observatoires urbains dans toutes les parties du monde. Nous nous attaquons aux causes profondes des taudis lorsque nous mettons au point un modèle inédit de registre foncier. Et nous assurons un avenir moins menaçant pour des millions de citadins lorsque nous soutenons les politiques d'adaptation au changement climatique, de l'Equateur aux Philippines en passant par le Mozambique.

Nous faisons tout cela et nous allons en faire encore davantage, alors que la conjoncture économique mondiale fait peser des contraintes financières toujours plus prononcées. Mais nos objectifs et notre détermination restent on ne peut plus clairs : nous sommes résolus à promouvoir un urbanisme rénové, à soutenir l'amélioration des institutions locales, de la gouvernance et des cadres juridiques qui régissent nos villes, et à promouvoir tant la croissance des économies urbaines que la réforme des finances municipales. L'urbanisation rapide et les problèmes qui y sont associés, comme le changement climatique, ne sont pas que des défis. ONU-HABITAT y voit aussi l'occasion d'un nouveau départ. Un nouveau départ vers des cadres législatifs mieux adaptés et une économie plus « verte ». Un nouveau départ vers un urbanisme, des constructions et des modes de transport « durables ». Et un nouveau départ sur la voie – ou la rue – qui mène à un avenir urbain plus « durable » pour tous.

Joan Clos

Sous-Secrétaire Général des Nations Unies Directeur Général, ONU-HABITAT

5

INTRODUCTION

ONU-HABITAT, UNE INSTITUTION EN PRISE SUR SON TEMPS

NOTRE HISTOIRE

'est par la distribution de couvertures que l'Organisation des Nations Unies s'est pour la première fois engagée dans des activités touchant à l'habitat – au bénéfice de ceux qui, blottis dans les ruines, s'efforçaient de survivre au plus glacial des hivers à la fin de la seconde guerre mondiale.

Il faudra trois décennies pour que l'urbanisation et ses effets commencent à retenir l'attention d'une institution qui avait vu le jour alors que l'humanité était encore aux deux tiers rurale.

Les Nations Unies ont organisé la première Conférence sur les Etablissements Humains (« HABITAT I ») à Vancouver (Canada) en 1976, à un moment où les gouvernements ont commencé à reconnaître les problèmes soulevés par une urbanisation accélérée, et en particulier dans le monde en développement.

Vingt ans plus tard, la deuxième Conférence des Nations Unies sur les Etablissements Humains (« HABITAT II ») se tenait à Istanbul (Turquie). Réunis à l'occasion de ce qui est resté connu depuis comme le « Sommet des Villes », les gouvernements ont adopté le *Programme pour l'Habitat* et la *Déclaration d'Istanbul*, par lesquels ils s'engageaient en faveur de deux grands objectifs : un toit pour tous, et l'aménagement d'établissements humains « durables ».

Suite au bilan dressé à l'occasion d'une session spéciale de l'Assemblée générale sur le thème « Istanbul + 5 », l'organisme jusqu'alors connu sous

le nom de Centre pour les Etablissements Humains (Habitat) a été élevé au rang de Programme des Nations Unies pour les Etablissements humains (ONU-HABITAT).

QUI NOUS SOMMES

En tant qu'institution des Nations Unies spécialisée dans les établissements humains, ONU-HABITAT apporte son aide aux citadins pauvres en rendant les villes plus sûres, plus saines et plus vertes, leur ouvrant de meilleures perspectives et permettant à chacun de vivre dans la dignité.

ONU-HABITAT collabore avec des organisations de toutes sortes et à tous les niveaux, y compris tous les échelons des pouvoirs publics, la société civile et le secteur privé, pour appuyer, gérer, planifier et financer le développement durable des villes. La vision qui est la nôtre se caractérise par des villes sans taudis ni bidonvilles, vivables pour tous, qui ne polluent pas l'environnement ni n'épuisent les ressources naturelles.

La majeure partie de l'humanité vivant désormais dans les villes, ONU-HABITAT se retrouve au tout premier rang de la lutte contre l'extension rapide de la pauvreté urbaine ainsi que le fléau du changement climatique, tous deux liés à une urbanisation mal planifiée qui menace l'existence comme les moyens de survivance de villes et de populations entières.

En tant qu'organisme des Nations Unies spécialisé dans les questions urbaines, ONU-HABITAT ajuste en permanence sa perspective et ses moyens de répondre 6 UN-HABITAT ANNUAL REPORT 2011

aux aspirations des villes et de leurs habitants. Nos grands rapports de synthèse sont largement reconnus comme des références en ce qui concerne l'environnement bâti, les tendances urbaines et toutes lles questions relatives à la ville. ONU-HABITAT appuie les efforts déployés par les pouvoirs publics et la société civile pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement en ce qui concerne l'eau et l'assainissement en milieu urbain, et plus généralement aussi l'amélioration des conditions de vie des habitants des taudis et bidonvilles.

CE QUE NOUS FAISONS

Faisant partie du Secrétariat des Nations Unies, notre mission a deux dimensions : les projets de terrain (l'aspect opérationnel) et la dimension normative, politiques publiques comprises. Les principaux produits et services d'ONU-HABITAT se répartissent en sept catégories : (i) les projets stratégiques de terrain, y compris à la suite de conflits ou de catastrophes ; (ii) des services de conseil et de renforcement des capacités des autorités publiques nationales et locales et autres partenaires ; (iii) des partenariats

stratégiques avec des organismes publics, privés et non-gouvernementaux; (iv) la recherche et les publications, pour une meilleure prise de conscience et une connaissance approfondie des enjeux urbains; (v) le plaidoyer pour la ville à travers le Forum urbain mondial, les campagnes mondiales, des séminaires et autres réunions; (vi) des projets-pilotes portant sur des méthodes innovantes; et (vii) informer les organismes inter-gouvernementaux et d'aide au développement ainsi que les autres partenaires sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs consacrés par la communauté internationale en matière d'établissements humains.

NOS PRIORITÉS

PRIORITÉ N° 1: LE RENOUVEAU DE L'URBANISME

En s'appuyant sur ses acquis récents et suite au réajustement de ses perspectives, les missions d'ONU-HABITAT dans les années à venir vont répondre à l'impératif du développement durable en



milieu urbain en se concentrant sur trois grandes priorités : (i) le renouveau de l'urbanisme, mobilité et énergie comprises ; (ii) les institutions locales, la gouvernance et les cadres législatifs régissant les villes ; et (iii) l'économie urbaine et les finances municipales.

Le renouveau de l'urbanisme va, dans la pratique, passer par la promotion de nouvelles méthodes ainsi que par l'intégration d'un certain nombre de questions cruciales, dont notamment :

- Planifier en anticipant l'expansion démographique;
- Planifier à l'échelle qui est celle de chacun des enjeux ;
- Planifier par étapes, en commençant par la rue;
- Planifier en anticipant la hausse des densités urbaines et la mixité de l'utilisation des sols :
- Les réseaux urbains avec une mobilité « durable » ;
- L'énergie « durable » en milieu urbain ; et
- L'équité, l'intégration sociale et l'amélioration des conditions de vie en milieu urbain.

PRIORITÉ N° 2: INSTITUTIONS, GOUVERNANCE ET CADRES LÉGISLATIFS LOCAUX

Un urbanisme et un aménagement bien adaptés passent par des institutions elles aussi bien

- Le renforcement de l'expertise d'ONU-HABI-TAT en matière de cadres législatifs urbains;
- Le renforcement des capacités de gouvernance des collectivités locales ; et
- Le renforcement de la capacité des villes à fournir les services et infrastructures de base.

PRIORITÉ NO 3: ECONOMIE ET FINANCES URBAINES

L'humanité vivant désormais en majeure partie dans les villes, l'économie et les finances urbaines méritent davantage d'attention, avec en toile de fond le rôle économique de plus en plus important qui est celui des villes ainsi que les récentes tendances à la décentralisation et à la mondialisation. Dans le domaine de l'économie urbaine et des finances municipales, ONU-HABITAT entend donc concentrer ses efforts sur ce qui suit :

- Encourager la création d'emplois décents pour les citadins ;
- Approfondir les connaissances sur les dynamiques qui sous-tendent le développement économique des villages et des villes, grandes et moins grandes;
- Renforcer la capacité des villes à jouer le rôle de locomotives du développement économique;
- Promouvoir la contribution des villes à l'accumulation d'actifs et de richesses et à la création de valeur, et

预览已结束,完整报告链接和二维码如下:

https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5_18955



